



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 22/09/2014

Compte-rendu

Présents

CLDR (14) : Bernard Allard, Bernard Charue, Guy Delforge, Jean-Claude Dujardin, Monique Fraiture, Françoise Geron, Lucien Libert, Gérard Marc, Jean Rondia, Jean Severin, Philippe Soutmans, Patrick Vanackere, Marie Loix, Jean Mathieu

Agent relais communal : Marie-Aude Goffin

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan

Bureau d'étude Aménagement : Thibaud Hilmarcher

Excusé (12): Robert Cappe (Président), Thierry Chapelle, Jan Billekens, Roland Lecocq, Guillaume André, Dario Cirillo, Rosaria Cocina, Gabrielle Dechamps, Sarah Geens, Claudine Lafaille, Caroline Toussaint, Jean Marc Toussaint

Points à l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 juin 2014
2. Présentation des propositions de fiches projets par lots
3. Approfondissement de 2 fiches projets relatives à des aménagements d'espaces publics à Meux et à Emines
4. Lancement de 2 groupes de travail : voies lentes et préparation d'un retour à la population
5. Divers

1. APPROBATION DU CR DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte-rendu de la CLDR du 12 juin 2014 est approuvé

2. PRÉSENTATION DES FICHES PROJETS PAR LOTS

Le bureau d'étude Aménagement présente un document reprenant les fiches projets réparties en lots.

Le lot 1 comprend 15 projets, le lot 2 propose 12 projets et le lot 3 compte 11 projets.

Les 38 projets sont issus d'un travail réalisé en CLDR, présenté en réunion de coordination avec des représentants de l'administration de la Région wallonne et validé par le Collège communal.

La programmation des projets en 3 lots s'appuie sur des critères de faisabilité, de pertinence, de financement, de priorité, d'opportunités, de porteurs de projets, d'équilibre entre des projets matériels et immatériels.

Remarques :

- ➔ Il est demandé d'avoir un document qui reprend les évolutions des fiches projets : fiches qui ont été rassemblées, d'autres ont été séparées. Le bureau d'étude va élaborer ce document.
- ➔ Il est aussi proposé de mettre en regard des intitulés, une note présentant les propositions d'actions, les idées principales qui sous-tendent la fiche.
- ➔ De manière plus précise, la FP 11 relative au développement économique devrait être davantage précisée dans son intitulé et dans les axes à investiguer.
- ➔ Même remarque pour la FP 14 concernant la promotion des activités culturelles ; cette FP fera l'objet d'un approfondissement lors de la prochaine CLDR.
- ➔ La fiche projet 17 paraît être très ambitieuse dans la déclinaison des fonctions et activités à développer au sein de ce qui sera l'ancienne maison communale ? Tout n'est pas à créer, certaines fonctions se poursuivront et certains projets ne s'adressent pas au même pouvoir politique (des projets relèvent de la Communauté française).
- ➔ Enfin, il est fait remarquer que des études ont eu lieu en leur temps qui pourraient être utilisées.

3. TRAVAIL SUR 2 FICHES PROJETS

3.1. AMÉNAGER LE CŒUR DE VILLAGE DE MEUX ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Les activités sur la place et aux alentours :

- Balle pelote / Brocante / Cirque /
- Bibliothèque / Eglise / Syndicat d'initiative / 3 salles / Club des jeunes / Ecole / Commerces / Services / Maison de repos (qui va s'agrandir) / Funérarium

Les fonctions de l'espace public :

- Parkings
- Jeu de balle pelote (incertitude sur la continuité du club ?)
- Si acquisition du terrain appartenant à la Fabrique d'église (espace boisé, étang et espace derrière la salle La Clairière), en faire un espace ludique pour les enfants et les jeunes
- Mobilité : circulation dense rue du Chainia et rue du Village

Les aménagements :

- Parkings à maintenir mais en aménageant des places le plus naturellement possible (arbres). Attention à garder l'accessibilité et le caractère modulable pour certaines activités
- Ballodrome

- Plaine de jeux pour les enfants et agora space pour les ados + étang sur terrain FE
- Retirer le module avec les publicités
- Aménager un espace pour accueillir les bulles à verres
- Retirer le panneau le long du mur de l'église (à mettre en lien avec la FP relative aux panneaux de signalisation/panneaux citoyens)
- Assainir le ruisseau Le Warichet à la rue du Bois Notre Dame
- Aménager légèrement le triangle devant le Syndicat d'initiative (banc et arbres)
- Idem en face de l'ancien garage Simonet
- Mobilité : réduire la vitesse rue du Chainia par 2 bandes de circulation séparées par un îlot / ouvrir la rue du Bois ND sur toute sa longueur et instaurer une boucle de circulation
- Mobilité douce : s'appuyer sur tous les sentiers existants ou à revoir
- Créer un élément fédérateur : fontaine ? Etang ?
- Manque un pôle de rencontre : un bistrot ?

3.2. RESTRUCTURER UN CŒUR DE VILLAGE DANS LE CADRE DU PROJET DE HALL SPORTIF À EMINES

Remarques générales

- Beaucoup d'incertitudes concernant les futurs aménagements. Il est difficile de se prononcer.

Intégration des fonctions existantes

- Il faut considérer le périmètre autour du centre sportif comme un seul et même site.
Fonctions existant sur le site : 2 salles polyvalentes (publique et privée), 1 école, 1 cimetière, 1 église, club des jeunes, balle pelote (toujours en activité ?)
- Proposer un aménagement léger et/ou paysager (haies, arbres...) de part et d'autre de la Rue de Rhisnes pour que l'on sente bien qu'il s'agit d'un seul et même site, le nouveau cœur de village
- Réaménager la Place Dauginet pour créer un lien visuel et une impression de cohérence avec le centre sportif (la place n'a jamais été aménagée).
- Créer un effet de porte à l'entrée du cœur de village Rue de Rhisnes (en venant de Rhisnes et du rond-point) ⇒ deux dragons de chaque côté de la route ?

Mobilité / sécurité routière

- La situation actuelle est jugée satisfaisante. Le dispositif ralentisseur Rue de Rhisnes est suffisant. Il y a toutefois certains problèmes de stationnement lorsque des manifestations ont lieu en même temps au centre culturel et à la salle privée située dans le périmètre. Les voitures stationnement sur les accotements dans le bas de la Rue des Crolaux, c'est dangereux.
- Le centre sportif prévu aura des dimensions européennes. Il attirera certainement de nombreuses personnes extérieures à l'entité. Cela risque de créer des problèmes de mobilité / sécurité routière.

- Le projet de logements privés doit comporter suffisamment de places de parking.

Mobilité douce

- Le sentier qui part de la place Dauginet est fréquenté par les enfants de l'école. Il s'agira de sécuriser les passages des rues des Crolaux et Trieux des Gouttes. Il est à valoriser pour permettre aux habitants du quartier de se rendre à pied ou à vélo au centre sportif. Il est en bon état et accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Si La rue des Crolaux était équipée de trottoirs, cela permettrait aussi aux piétons de l'emprunter en toute sécurité pour se rendre au hall.
- Les terrains à côté du centre culturel sont à bâtir. En cas de permis de lotissement, il faudrait examiner l'intérêt d'y créer des liaisons lentes.

Gestion du hall sportif

- Prévoir une utilisation optimale de toutes les plages horaires pour éviter les trop grosses affluences
- S'assurer que des plages horaires sont dédiées aux cours de gym des enfants de l'école d'Emines

Autres

- Identifier les éventuels terrains publics dans le périmètre pour y développer des projets intéressants

4. MISE EN PLACE DE 2 GROUPES DE TRAVAIL

4.1. GT VOIES LENTES

Proposition de réfléchir à l'aménagement de 4 axes inter villages en modes doux qui font l'objet de 4 fiches projets.

Un groupe de travail se réunira un samedi afin de pouvoir se rendre sur le terrain.

Une proposition de date va être envoyée par mail.

4.2. GT RETOUR À LA POPULATION

Préparer une information destinée à la population de La Bruyère sur l'état d'avancement du PCDR. Un stand du développement rural se tiendra lors de la journée de l'arbre du 29/11.

Réunion du GT le mercredi 1/10 à 19h30 à l'administration communale.

5. DIVERS

- Le logo symbolisant l'opération de développement rural est en bonne voie de finalisation.
- Prochaines réunions de la CLDR : 15/10 et 13/11.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan